



## BULLETIN MUNICIPAL de SAINT –MARTIN –LE—VIEIL



### Le mot du Maire

Le 18° numéro de notre bulletin municipal paraît en cette fin d'année 2018 alors que notre région mais aussi notre pays ont été troublés par des phénomènes météorologiques dramatiques et des tensions sociales d'une grande ampleur.

Le 15 octobre, des précipitations exceptionnelles ont amené des inondations qui ont ravagé de nombreux villages. Dans notre commune sur les trois cours d'eau qui la traversent, seule la Vernassonne est sortie de son lit et a inondé l'abbaye de Villelongue et ses dépendances, sans toutefois mettre en danger la vie des occupants. Comme une centaine d'autres communes, Saint Martin se trouve ainsi placé en état de catastrophe naturelle ce qui devrait faciliter le retour à la vie normale des familles concernées.

Avec l'apparition du mouvement des « gilets jaunes », des demandes pressantes ont été formulées par ceux qui ont occupé les ronds-points. Il a été suggéré aux maires de servir de relais, aussi, à la rentrée 2019, nous ouvrirons un cahier de doléances en mairie.

1 - Le mot du maire

2 - 3 Actualités de la commune

4 - Brèves

5 - Interview Régis Banquet

Pour autant, malgré ces événements qui occupent l'espace médiatique, la vie du village continue et reste au centre de nos préoccupations.

L'année 2018 a vu l'achèvement des travaux d'aménagement de la place de l'oratoire et de la place d'Alpic. Cela a permis d'augmenter les places de parking et de faciliter l'accès à la rosace.

Par ailleurs le grand chantier qui doit doter toutes les communes du département du très haut débit est en marche. Les chantiers du déploiement de la fibre optique se rapprochent de Saint Martin.

Enfin l'année a été riche en initiatives, festivités, moments culturels qui ont rencontré un grand succès. Un grand merci et félicitations aux associations et à tous ceux qui bénévolement participent au bien vivre et au rayonnement de notre village.

En ce moment particulier, je souhaite à chacun de bonnes fêtes, pour la plupart dans le bonheur d'être entouré des siens, mais ma pensée va d'abord à ceux qui sont isolés.

Le vendredi 11 janvier, à la salle des fêtes, j'aurai le plaisir avec le Conseil Municipal de vous présenter mes vœux de bonne année.

Que ces fêtes de fin d'année apportent à chacun de vous un moment de joie et de sérénité.

## LA COMMUNE

### Fête des enfants

Le samedi 8 septembre se déroulait sous une météo favorable la traditionnelle fête des enfants. Une grande affluence récompensait les efforts du comité des fêtes et le lâché de ballons demeurerait comme d'habitude le clou du spectacle. Le soir 172 « grands enfants » appréciaient la nourriture promptement servie par une foule de petites mains pendant que le DJ se déchainait sur son estrade.



### Repas des anciens le 25/09/2018

A l'invitation de la Mairie, les « anciens » de la commune se retrouvaient autour d'une table festive. Un moment fort de partage et de retrouvaille qui se prolongeait fort avant dans l'après-midi.



### Rallye Monte-Carlo historique

Nous vous avons informé sur le site du passage du Rallye historique Monte Carlo. Suivant les dernières informations reçues le passage se ferait le 1er février 2019 entre 2h et 2h30 du matin.

### Cérémonies du 11 novembre



En ce centième anniversaire de l'armistice qui mettait fin à la Grande Guerre, notre commune a célébré de façon exceptionnelle cet évènement. Le samedi 10 novembre, après la cérémonie religieuse qui honorait Saint Martin, son saint local, se tenait la commémoration devant le monument aux Morts. Ce fut là que M. le Maire, après la lecture du message du président de la République et d'un poème d'Arthur Rimbaud, « le dormeur du lac », par notre amie Michèle Gary, égrenait les huit noms des morts de la commune...le pot de l'amitié terminait cette partie traditionnelle. Le soir, place à réunion festive qui réunissait gens de la commune et d'alentours autour de « l'entre-côte-frites maison » au grand plaisir des convives qui ovationnaient l'équipe, ô combien méritante du Comité des Fêtes et de Mélanie, sa présidente.

Le dimanche 11 novembre, comme toutes les églises de France, à 11h précise et durant 5 mn, les cloches de notre église sonnaient à toute volée, comme il y a 100 ans à la même heure.

Le dimanche 18 novembre, en parallèle avec la commune de Cenne-Monestiés, une manifestation avait lieu, à la salle des fêtes devant un public attentif.

Lecture musicale « Au revoir là-haut » de Pierre Lemaître par Roland Gigoï (comédien) et Roman Gigoï (clarinette basse)

« Pour le commerce la guerre présente beaucoup d'avantages, même après »

Une exposition de tableaux « Gueules Cassées » de Bertrand Riff José Froment accompagne la journée

### Rappel: Attestation de logement vacant

Les personnes qui souhaitent bénéficier d'une attestation de logement vacant devront prendre rendez-vous à la mairie entre le 1er et le 15 janvier 2019.

Par « logement vacant » il faut entendre un logement inhabité et vide de tout meuble.

## Inondation Villelongue

Lors des dramatiques inondations qu'a connu l'Aude au mois d'octobre notre village, à un degré moindre a subi des dégradations lors du débordement de la Vernasonne sur le site de Villelongue. Il en résulte des dégâts tant sur le domaine public (pas d'éclairage public) que privé au niveau de l'Abbaye et des habitations à proximité.



L'ancien réfectoire des moines sous 1 mètre d'eau.

## Réflexions sur l'EHPAD

Au cours de la rencontre, le 30 juillet, de Mme Mireille Robert, députée de la 3ème circonscription avec les élus de la commune, il lui avait été soulevé le grave problème posé à des patients de l'HEPAD de Castelnaudary. En effet, aujourd'hui, une soixantaine de patients serait sans médecin traitant. Cela n'est évidemment pas acceptable car il apparait que le Conseil de l'Ordre et les médecins de villes n'ont réussi à trouver une solution. Mme Robert, dans sa lettre du 5 novembre, annonce qu'elle portera des propositions de réforme à l'Assemblée Nationale concernant le statut des médecins coordonnateurs dans les EHPAD.

## Elections Européennes

### Rappel:

Un citoyen de l'Union européenne qui réside en France peut participer aux élections municipales et aux élections européennes dans les mêmes conditions qu'un électeur français. Pour exercer ce droit de vote, il doit être inscrit sur les listes électorales et remplir les conditions d'âge et de capacité juridique. : Les élections européennes se déroulent donc du 23 au 26 mai 2019. Dans tous les cas il faut s'inscrire avant le 31 mars 2019, date qui sera confirmée ultérieurement.

## Tableau

Madame Grenié, a proposé de faire don à la commune d'un tableau lui appartenant. Il s'agit d'un motif religieux prenant son inspiration dans la scène biblique du jugement de Salomon d'une belle facture style « Renaissance ». Le conseil municipal remercie la généreuse donatrice et prévoit une remise en état du tableau.



## A propos de nos associations...

Le Bel Age : Après une année riche en événementiel : L'assemblée Générale de janvier, le loto, l'omelette pascalle, le repas champêtre donné à Saint Félix qui a rassemblé une centaine de personnes dans ce cadre bucolique, le goûter d'octobre animé par les « Poupettes Sisters », sans oublier le voyage à Cordes-sur-Ciel effectué en partenariat avec l'association Culture Loisir de Villepinte.

L'association dirigée par l'infatigable Raymonde a terminé en beauté avec son repas musical du lundi 3 décembre à la grande satisfaction de l'ensemble de convives !

Les Cruzels : L'assemblée générale de février donnait le ton des activités futures développées par l'association : outre les ateliers dont le succès ne se dément pas, nous avons connu la traditionnelle fête des châtaignes, une journée solidaire le 28 octobre au FEP d'Alzonne qui a permis de rassembler quelques 3200 euros au profit des sinistrés de l'Aude, un atelier de confection de décorations de Noël, et le fameux concert de Noël qui clôture la fin des activités de l'année. Notons aussi le renouveau de la Bibliothèque de la commune qui, certes, est une des plus petites du département mais riche de nouvelles impulsions et d'idées...

## Brèves

### Décès.

Nous venons d'apprendre le décès de Claude Lecocq, médecin militaire belge à la retraite, le 9 décembre 2018.

### Naissances.

Marius fils de Nadège et Matthieu Mestre le 31 août 2018.

Alba, Ambre Berna fille de Guillaume Berna et Elodie Péron née le 29 Octobre 2018.

Rose Joséphine, Isolde, née le 3 décembre 2018 petite-fille de Jean-Alain Mivielle.

Inès née le 9 février 2018, Isaure le 21 juin, Gersende le 17 septembre et François le 7 octobre, petits enfants de Guilhem de Loye.

### Mariages.

Marion Méric, petite fille de Raymonde et François Faury, et Thomas Richard, le samedi 13 octobre 2018 à Saint Martin Le Vieil.

### Nouveaux arrivants.

Mme Sandrine Bouquet-Kraemer et Mickael Deroode au 11 Grand rue.

Mme Sylvia Sirka au 3 Place d'Alpic.

### Départ de Janet

Le 15 septembre, Janet Wardman habitant rue du Château Fort depuis 20 ans quittait notre commune. Un pôt amical saluait le départ de cette éprise de culture occitane. Sa maison vient d'être rachetée par un couple d'anglais de Manchester.

### Réapparition de la loutre

La loutre serait actuellement ré-apparue aux alentours du Lamy sur le site de Natura 2000.

### La pyrale du buis-suite

La mairie dans son arrêté du 30 juillet 2018 prononçait l'interdiction d'accès aux chemins ralliant Cap de Pic et La Jasse. Il s'agissait d'éviter tout risque d'incendie sur une nature complètement détruite par la pyrale du buis.

Rappel: il est possible de consulter l'actualité de la commune sur le site internet [www.saintmartinlevieil.fr](http://www.saintmartinlevieil.fr)

### Henri Bessieres

La FNACA, sur intervention d'un de nos administré, lui-même ancien combattant, a décidé le 15 octobre de déposer une plaque commémorative sur la tombe d'Henri.

### Arrivée de Benoît BONNEFON

Le 3 décembre 2018, Benoît a pris les fonctions d'employé municipal dans notre commune en remplacement de Jean Luc .

Agé de 26 ans, Benoît a acquis une belle expérience professionnelle soit en tant qu'agent technique soit dans l'entretien d'espaces verts ou dans les travaux agricoles. Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dan ses nouvelles fonctions.

### Signaux d'alerte.

Les évènements récents dramatiques que nous avons connus dans l'Aude renforcent la nécessité d'alerter la population au plus vite. La commune dispose, au niveau de la tour de l'horloge, d'une sonnerie spécifique. Il est prévu d'émettre ce signal d'alerte chaque 1er lundi du mois à midi, à titre de test. Le premier test se déroulera le 4 février 2019 à midi.

### RAPPELS.

Heures ouverture Mairie :

Lundi et mercredi : 09- 12h30 13h30- 16 h

Vendredi : 09- 12h30.

Poubelles : relève des containers : lundi.mercredi.vendredi.

4 containers « verre » sont à votre disposition : 1 à la salle des fêtes, 1 au chemin du Portail, 1 sur le site du lac, 1 à Villelongue.

Eau-Assainissement : SUEZ numéro d'urgence 24x24 : 09.77.401.141

Déchèterie : Alzonne lieu-dit « Dominique » du lundi au samedi 09-12h 14-18h.

Pour recevoir la version numérisée du bulletin, envoyer un mail à : [st-martin-le-vieil@wanadoo.fr](mailto:st-martin-le-vieil@wanadoo.fr)